



Communiqué du Conseil communal de La Sagne

SITUATION DU PROJET EOLIENNES EN DECEMBRE 2009

Une séance d'information concernant l'éventuelle implantation d'éoliennes sur le Communal de La Sagne a eu lieu le 12 novembre dernier en présence d'une forte assemblée.

Cette soirée a permis, outre la présentation de ce qui est envisageable par les autorités cantonales représentées à cette occasion par M. Claude Nicati, conseiller d'Etat, M. Jean-Luc Juvet, chef du service de l'Energie et M. Dominique Bourquin, chef du service de l'Aménagement du territoire, de présenter le point de vue du Conseil Communal sur ce moyen de produire une énergie électrique propre avec une technologie qui n'est plus en phase d'essais mais qui présente une réelle opportunité pour notre communauté.

A cette occasion nous avons eu le plaisir de constater, même si nous avons entendu s'exprimer quelques « Neinsager » bien connus de la région, qu'une grande majorité de la population du village était favorable, en l'état actuel des choses, à l'implantation d'éoliennes sur le Communal.

Forts de ce constat et conscients que ce type de projet n'a de chances de voir le jour que s'il est bien compris et admis de la population ainsi que de toutes les personnes qui ont des éoliennes dans le champ de vision, le Conseil Communal a décidé de prendre contact avec les autorités des villes de La Chaux de Fonds et du Locle qui sont en fait également les communes qui ont une vue directe sur le pâturage du Communal de La Sagne

Nous allons donc rencontrer prochainement une délégation des Conseils Communaux de ces 2 villes à qui nous allons exprimer notre désir de voir éventuellement se créer une société entre les 3 communes qui sont concernées par le changement de paysage dû à l'implantation d'éoliennes, ainsi qu'avec une ou deux sociétés spécialisées dans le domaine de l'énergie, soit le Groupe E et Vitéos SA.

Nous avons déjà rencontré les représentants de Greenwatt, société du Groupe E, chargée des énergies renouvelables qui s'est déclarée tout à fait disposée à participer à ce projet tout en demeurant très minoritaire. La collaboration avec un spécialiste de l'énergie nous paraît nécessaire afin d'avoir accès à la technologie, mais aussi et surtout au choix de la meilleure manière de monter cette société.

Le Conseil Communal est également très sensible aux aspects de bruit et d'occupation du communal qui devra demeurer un espace agricole et de détente, mais il paraît certain que l'implantation d'éoliennes n'aura pas d'impact notable sur le nombre de visiteurs et que ce sera un élément très positif sur l'indépendance énergétique voulue par le canton, sachant qu'une seule éolienne suffira à la totalité de la production d'électricité de notre village.

Le Conseil communal

La Sagne, le 14 décembre 2009

Responsable : François Jaquet, Conseiller communal